

Communiqué de presse

Fondation de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes

La Conférence des directrices et directeurs des finances des villes a vu le jour le 22 août à Berne. Les villes entendent ainsi mieux faire entendre leurs revendications en matière de politique financière et fiscale auprès de la Confédération et des cantons.

Les villes et les communes urbaines sont les locomotives économiques de la Suisse. En tant que telles, elles dépendent d'une politique financière et fiscale stable et prévisible. La Confédération prend toutefois souvent des décisions, dans ce domaine, sans tenir compte des intérêts des villes. C'est pourquoi les villes feront désormais entendre une voix commune en matière financière et fiscale: le 22 août 2014, 23 villes et communes (Bâle, Berne, Bienne, Frauenfeld, Fribourg, Genève, Gossau, Kloten, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Rapperswil-Jona, Riehen, Schaffhouse, Schlieren, Soleure, Sursee, Thoun, Vevey, Wallisellen, Winterthur, Zurich et Zoug) ont fondé la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV). Les villes et les communes urbaines veulent ainsi mieux faire entendre leurs revendications de politique financière et fiscale. La conférence entend coordonner les intérêts communs de ses membres et, étant donné leur importance économique et sociale, participer activement aux discussions de la Confédération et des cantons en ce qui concerne les questions les plus importantes en matière de politique financière et de politique fiscale. Les membres fondateurs sont convaincus que d'autres villes et communes urbaines adhéreront à la CDFV au cours des prochains mois.

La troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) figure parmi les thèmes centraux de la nouvelle conférence, qui s'engagera aux côtés de l'Union des villes suisses pour que les intérêts des villes soient mieux pris en compte et pour que les éventuelles pertes fiscales des villes fassent également l'objet d'une compensation, au même titre que celles des cantons.

Le conseiller municipal zurichois Daniel Leupi, en charge des finances de sa ville, a été élu à la présidence de la CDFV. Le Comité est composé des directrices et des directeurs des finances des villes de Berne, Bienne, Genève, Lausanne, Lucerne et Schaffhouse. La Conférence des directrices et directeurs des finances des villes prévoit de demander son adhésion, en tant que section, à l'Union des villes suisses. Elle rejoindrait alors la Conférence des villes pour la politique sociale, la Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses, l'Initiative des villes pour la formation, la Conférence des villes pour la mobilité et la Conférence des villes en matière culturelle, qui sont toutes des sections d'Union des villes suisses.

Informations supplémentaires:

Daniel Leupi, conseiller municipal de la ville de Zurich, tél. 044 412 32 00 (12 – 13.30 h)
Florence Germond, conseillère municipale de la ville de Lausanne, tél. 021 315 72 00.